

Tours, le 29/09/2025

Lettre de mission

M. Eric Raharijesy
Chargé de mission DSI

Périmètre de la mission et référent

Dans un contexte de très fort développement des usages des outils d'intelligence artificielle, il importe que l'université de Tours intègre ces nouveaux usages dans la pratique quotidienne de l'administration.

Je souhaite donc que vous jouiez un rôle majeur dans l'accompagnement des personnels administratifs de l'établissement, en bonne synergie avec les efforts réalisés par le CAPE sur le périmètre des enseignants et des étudiants.

Actions à mener

Il s'agit en premier lieu de matérialiser la charte de bon usage de l'intelligence artificielle générative, en tant que déclinaison des cadres nationaux déjà élaborés par le ministère sur le périmètre ESR et en cohérence avec la version dédiée à l'enseignement élaborée sous la direction de la VP Innovations pédagogiques.

Il est nécessaire que l'établissement développe sa connaissance de l'écosystème Mistral (chatbot, modèles, API) ainsi que des outils permettant de générer des robots conversationnels adaptés aux besoins de l'université de Tours. Ceci s'accompagnera d'un cadre d'usage précisant les principaux outils utilisables et recommandés par l'établissement.

Vous devrez également procéder à un inventaire des applications souhaitées par les services, afin d'adopter ensuite une stratégie d'ensemble concernant les réalisations : définition des priorités, détermination des formats appropriés (chatbot, agent, application...) et allocation des moyens nécessaires. En découlera la formalisation d'un catalogue des cas d'usage métiers pouvant se présenter à l'université, facilitant l'accès du personnel à cette nouvelle technologie et pouvant également servir de base de connaissances, partageable entre les services.

Je souhaite que vous preniez en charge ces différents enjeux et que vous mettiez également en place des actions d'animation (partage d'expériences, discussions sur les outils, bonnes pratiques) pour permettre une montée en compétence générale sur ce périmètre.



Pendant la durée du projet, Thierry Brouard sera le vice-président porteur stratégique au sein du comité de pilotage, qui sera constitué par :

- Le VP Thierry Brouard
- Le Directeur Général des Services
- Les directeurs de la DAJP, de la DRH, de la DSI, de la DIFOR et de la DRV
- 3 représentants des utilisateurs (administration, formation, recherche)

Les moyens financiers alloués à cette opération seront portés par le budget 2026 de la DSI. La quote-part du temps que vous consacrerez au projet est de 50% de votre service.

Je vous prie de croire, Monsieur le Chargé de mission, cher collègue, à l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Roingeard
Président de l'Université de Tours

